**P.V. de la séance du Conseil de Paroisse – 11 mars 2020**

Exc. Pascal Menu

* Approbation du PV du 22 janvier 2020
* **Informations du président**

Mardi 10 mars une famille était présente à l’église, avec un pasteur, pour un recueillement avant l’inhumation de l’urne au cimetière. Une personne s’est rendue à la Mairie demander l’arrêt de la musique d’ambiance. Nous n’avons pas été prévenus. Nous avons appris que c’est Yves Brun qui a dit au pasteur qu’il pouvait venir à l’église.

André, qui s’est rendu sur place, a informé la famille que la Paroisse enverrait une facture ; décision est prise de leur demander de faire un don.

* Michel Gaud, président de la chorale, a envoyé une lettre à la Mairie pour demander d’aménager l’accès à la salle du 1er étage.

Pierre Thabuis estime que ce n’est pas aux paroissiens d’intervenir auprès de la Mairie, c’est le rôle du CP.

* Xavier Lingg fêtera ses 60 ans de sacerdoce. Une messe sera célébrée pour l’UP le dimanche 21 juin à Compesières.

Un apéritif dinatoire suivra.

* La chaudière de l’église, plus grande que la précédente, devra être ramonée chaque année.
* A la demande de Troinex et Compesières, les statuts ont été modifiés.

Principal changement : l’article concernant le droit de vote à l’AG.

Ces nouveaux statuts seront soumis à l’AG et devront être approuvés.

* Le lutrin offert trouvera sa place à la Commanderie. La commune reprend contact avec Mme Fery-von Arx.
* **Informations de la secrétaire**

La Manufacture d’orgues a fait de l’ordre dans ses ateliers et a retrouvé des anciens tuyaux. Ils ont été déposés derrière l’orgue.

Les archives de la paroisse – Registres de mariage et baptême – dossiers de mariage – sont à l’abri dans l’armoire anti-feu ; de même qu’un carton « Diverses archives de la paroisse » contenant des documents et papiers qui étaient éparpillés dans différentes enveloppes.

* **Travaux dans nos locaux**

Eclairage de la grande salle : tout est posé et terminé.

Dans le bureau, les rayonnages ont été installés, et dans les WC hommes une armoire pour le rangement de l’aspirateur.

Horloge : Paul Buclin a terminé l’installation.

Des butoirs ont été posés pour les portes extérieures de la grande salle.

L’enseigne est en cours de réalisation.

L’armoire pour la remise des clés est posée.

Acheter une grande poubelle pour la cuisine.

Les contrats d’entretien sont à mettre au point ; un petit groupe se réunira.

Un nettoyage de la grande salle sera nécessaire.

1er étage :

Garder 2 armoires fermées à clé, pour la réserve de la paroisse (apéritif-CUP).

A poser dans les toilettes : distributeur de savon liquide.

* **Rapport sur les diverses pannes de chauffage**

Ces pannes étaient dues à une même pièce qui a été changée. Sous garantie.

* **Propositions de contrat de location**

Selon les traiteurs le prix de location de Fr. 1'000.-- est tout à fait possible.

Prévoir un prix pour lundi-mardi-mercredi-jeudi et un prix pour vendredi-samedi-dimanche.

Il y aura une différence de prix pour une réception ou un repas.

Genecand propose une location à l’année de Fr. 1'500.-- par mois.

Toute location doit alors se faire par Genecand.

Cette solution assurerait un revenu à la paroisse.

Le président préférerait que la paroisse s’occupe des locations durant une année. Selon le nombre de locations, décider ensuite si la paroisse a avantage à louer à l’année ou non.

Le président doit encore rencontrer le traiteur de Châtelaine ; voir avec lui si une location à l’année l’intéresse.

* **Signalisation de la salle Saint-Sylvestre**

Pour poser une flèche en bordure de route, il faut l’autorisation de la commune.

Prix : Fr. 1’900.--.

La question du parking n’est pas résolue ; il n’y aurait que quelques places devant la salle, le parking se ferait le long de la route ou au hangar. Pour l’instant pas de liaison entre le hangar et la salle.

L’idéal serait un parking en épi le long du mur du cimetière.

S’il n’y a pas de parking aménagé, cela freinera les locations.

Rencontrer dès que possible la Mairie pour clarifier cette situation.

* **Comptabilité**

Pierre Thabuis et la secrétaire ont rencontré M. Frésard pour savoir comment inscrire dans les comptes l’échange avec la commune.

Faut-il mettre au bilan les frais de notaire et d’entretien de la salle ou les passer dans les charges ?

Fr. 520'000.-- ont été provisionnés pour les impôts que nous devrions payer.

A confirmer. Le trésorier demandera conseil à un fiscaliste (M. Mauris).

L’administration met en doute l’intérêt public de l’échange avec la commune. Si la Paroisse n’obtient pas gain de cause auprès de l’Administration, il y a possibilité de faire recours.

Depuis le mois de janvier 2020, X. Lingg paye Fr. 1'200.-- de loyer.

La commune a payé pour 2019 la totalité de la location du terrain de la salle et du jardin de la cure.

* **Divers**

Claire Haugrel a présenté au CP les démarches déjà entreprises pour le changement de l’orgue. Elle aurait des sponsors.

Plusieurs membres du CP sont contre ce projet.

Le CP présentera ce projet à l’AG et donnera son avis ; l’AG décidera.

* **Inauguration de la salle**

Le président propose de regrouper l’inauguration avec la fête de Xavier Lingg le 21 juin.

Invitations : CP de Troinex et Veyrier – Mairie – paroissiens de Compesières-Troinex et Veyrier.

Information dans l’Essentiel et le feuillet paroissial.

Monique Gaud